

**PROPOSITION D'AMENDEMENT AUX ANNEXES A LA CONVENTION SUR LA  
CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE**

**A. PROPOSITION :** Inscription de *Diomedea epomophora* dans l'Annexe II

**B. AUTEUR DE LA PROPOSITION :** Gouvernement australien

**C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION**

**1. Taxon**

- |                             |   |
|-----------------------------|---|
| 1.1 Classe                  | Aves  |
| 1.2 Ordre                   | Procellariiformes   |
| 1.3 Famille                 | Diomedidae  |
| 1.4 Genre/espèce            | <i>Diomedea epomophora</i> Lesson, 1825   |
| sous-espèce                 | <i>epomophora</i> Lesson, 1825, Albatros royal du Sud<br><i>sanfordi</i> Murphy, 1917, Albatros royal du Nord |
| 1.5 Nom (s) vernaculaire(s) | Royal Albatross (anglais)<br>Albatros Real (espagnol)<br>Albatros royal (français)                            |

**2. Données biologiques**

**2.1. Répartition actuelle et passée**

L'espèce *Diomedea epomophora* est endémique en Nouvelle-Zélande. Des activités de reproduction ont été récemment observées dans six sites :

*D. e. epomophora* - îles Campbell, île Adams, île Enderby, île Auckland (Nouvelle Zélande.

*D. e. sanfordi* - Taiaroa Head (île du Sud) et îles Chatham (Nouvelle-Zélande).

Marine et pélagique. Les deux sous-espèces sont distinctes et séparables en mer, *D. e. sanfordi*. On ne peut distinguer le sexe.

L'espèce se disperse largement au dessus des mers australes après la reproduction, la plupart des oiseaux se déplaçant probablement vers l'Est dans un mouvement circumpolaire. Dans le Pacifique, la plupart des oiseaux se trouvent entre 30° S et 60° S bien que certains aillent jusqu'à 20° S. On les voit sur les côtes orientales et occidentales de l'Amérique du Sud mais surtout au large des côtes d'Argentine. De là l'espèce vole autour de la zone subantarctique traversant la partie méridionale de l'océan Indien et le sud de l'Australie pour revenir en Nouvelle-Zélande (Robertson 1985). Dans l'ensemble, on les voit communément dans les eaux de la Nouvelle-Zélande et de l'Amérique du Sud. Les données concernant leurs déplacements sont résumées dans Marchant et Higgins (1990).

Les jeunes de l'espèce *D. e. epomophora* se répandent vers l'Est jusqu'au plateau continental argentin (S.O. de l'Atlantique) où ils peuvent rester plusieurs années avant de retourner en Nouvelle-Zélande, en direction de l'Est. Il n'y a eu aucune récupération de bague d'immature de *D. e. sanfordi*. Les récupérations d'adultes semblent indiquer une dispersion sur de grandes distances au cours d'années entre la reproduction avec de principaux sites d'hivernage probablement dans le secteur africain (*sanfordi*) et dans l'Atlantique Sud au large de l'Argentine (*epomophora*). La plupart des repérages se situent au dessus des eaux pélagiques. Dans les eaux de la Nouvelle-Zélande, l'espèce *epomophora* est très commune sur les plateaux continentaux et également sur ceux d'Auckland et de Snares. L'espèce *epomophora* est plus nombreuse que l'espèce *sanfordi* dans toutes les zones excepté le Chatham Rise (J. A. Bartle comm. pers. chez Gales 1993).

### 2.2. Population

La population de reproducteurs est estimée à environ 13 000 couples chaque année, ce qui équivaut à environ 40 000 oiseaux matures (Gales, sous presse).

A l'île Enderby, la population a été éliminée par les hommes en 1868. La recolonisation a commencé sur ce site dans les années 40 et la population annuelle de reproducteurs est actuellement d'environ 40 couples. En 1992-93, le croisement entre les deux sous-espèces a été observé sur ce site. Environ 15 couples se reproduisent chaque année à l'île Adams dans le groupe des Auckland (C. J. R. Robertson comm. pers. chez Gales 1993). A l'île Campbell, le manque de données de recensement fiable de la population et les effets des cultures et de la prédation humaine rendent impossible l'évaluation de la situation passée et présente. La population de l'île Campbell semblait décliner dans les années 20 du fait de la dégradation de l'habitat par les moutons et la prédation humaine combinée à des activités agricoles. Les bergers ont abandonné l'île en 1931 et le nombre de moutons a décliné au cours des 30 années qui ont suivi avec un semblant de reprise de la population d'albatros (Moore et Moffat 1990a). Les comptages effectués entre 1978 et 1988 se situent entre 4 200 et 4 600 couple chaque année et s'il est possible qu'une population stable persiste, ceci ne peut être affirmé car les techniques de recensement diffèrent selon les années (Moore et Moffat 1990a).

La petite population de Taiaroa Head s'est établie pour la première fois vers 1919 et a été l'objet d'études précises depuis 1937 (Richdale 1939, 1952). Ces études et d'autres ont fourni des précisions sur la survie et la présence d'oiseaux à cet endroit, lesquelles sont résumées par Robertson 1991). La population annuelle de reproducteurs est actuellement de 15 couples environ (sur un total de 25 couples). La survie de cette population continentale est facilitée par une surveillance constante, une lutte contre les prédateurs et une intervention humaine (par exemple élevage des poussins). Ces oiseaux sont en majorité des *D. e. sanfordi* mais dans une petite proportion ce sont des hybrides *epomophora x sanfordi*. De la population actuelle de Taiaroa Head, la plupart des oiseaux ont éclos là mais quelques individus immatures viennent de la population de l'île Chatham où ils reviennent ultérieurement pour se reproduire.

La population des îles Chatham diminue et cette tendance devrait se poursuivre (Gales, sous presse). L'estimation la plus récente de la population des îles Chatham était de 5 200 couples en 1995 (C. J. R. Robertson comm. pers. chez Gales, sous presse).

### 2.3. Habitat

Les nids sont situés sur des pentes couvertes de touffes herbeuses fournissant un abri sommaire, mais souvent sur des sites exposés.

### 2.4. Migrations

Voir répartition.

## 3. **Menaces**

### 3.1. Persécutions directes

Les deux sous-espèces sont prises accidentellement par les bateaux pêchant aux longues lignes dans la Zone de pêche australienne. La dispersion circumpolaire fait que ces oiseaux se déplacent sur de vastes zones coïncidant avec les opérations de pêche aux longues lignes. La nature et l'importance de ces interactions reste à quantifier.

Sur les îles Chatham, de 1989 à 1991 on a observé une très faible production de poussins. La cause de ce taux très faible en est inconnue. La prédation permanente des humains sur les îles Chatham contribue au déclin de cette population.

Les attaques de mouches ont été signalées comme étant l'une des causes de la mortalité des poussins à Taiaroa Head (Gales 1993).

### 3.2. Destruction de l'habitat

On pense qu'une des causes du déclin actuel de la population des îles Chatham est la dégradation de l'habitat pour la nidification à la suite de violents orages.

Sur l'île Campbell la population de moutons, qui augmente, entraîne un surpâturage et une érosion, ce qui réduit les possibilités de nidification des albatros (Moore et Moffat 1990a). Dans les années 80, des orages violents ont provoqué des dégradations considérables de l'habitat et sa désertification.

Sur l'île Enderby les lapins continuent de dégrader l'habitat mais on se propose de les éradiquer.

### 3.3. Menaces indirectes

Les nuisances causées par les touristes ont eu un effet prouvé sur les oiseaux de Taiaroa Head, et ceci devrait être pris en considération notamment en ce qui concerne l'île Enderby car l'écotourisme est florissant dans les mers australes.

### 3.4. Menaces touchant particulièrement les migrations

Les menaces pélagiques comprennent notamment les prises accidentelles par les engins de pêche dont il est fait mention ci-dessus

### 3.5. Exploitation nationale et internationale

Aucune n'est connue.

## 4. **Situation et besoins de protection**

### 4.1. Protection nationale

Espèce totalement protégée en Australie, y compris dans sa Zone économique exclusive (à 200 milles nautiques) et dans tous les territoires extérieurs.

### 4.2. Protection internationale

Aucune n'est connue.

### 4.3. Besoins supplémentaires en matière de protection

L'importance de la prédation par les rats et les chats devrait être étudiée aux îles Campbell. L'éradication des moutons de l'île a été recommandée par Moore et Moffat (1990a) comme étant la méthode la plus rentable pour mettre un terme aux problèmes qu'ils posent. Les effets du tourisme devraient continuer à faire l'objet d'une surveillance à Taiaroa Head et également à d'autres sites de reproduction où il y a des touristes.

## Proposition II/7

### 4.3 Besoins supplémentaires en matière de protection

L'ampleur de la prédation par les rats et chats devrait être étudiée sur Campbell I. L'éradication des moutons a été recommandée par Moore et Moffat (1990a) comme méthode la plus économique pour régler le problème créé. Les effets du tourisme devraient être surveillés de façon continue à Taiaroa Head ainsi que les autres lieux d'élevage.

Des recherches sont nécessaires sur la nature et l'importance de la mortalité due à la pêche aux longues lignes et autres opérations de pêche. Des méthodes destinées à réduire cette menace (telles que perches tori (oiseaux), installations de nuit, lignes lestées, engins de lancer d'appâts) ont été mises au point et devraient être correctement évaluées et appliquées dans chaque type de pêche. L'évaluation des méthodes destinées à réduire les menaces devrait prendre en considération les effets sur la prise des espèces visées car les mesures ne seront appliquées en haute mer que si elles n'ont pas de conséquences sur l'efficacité et l'économie de la pêche. Les mesures visant à réduire les menaces ne devraient pas augmenter la prise accidentelle d'autres espèces. La coopération et la collaboration nationales et internationales entre les patrons de pêche, les pêcheurs, les ornithologistes et les responsables des règlements devraient être encouragées.

Une plus grande couverture d'observateurs scientifiques spécialistes des oiseaux de mer sur les bateaux pêchant en haute mer dans les Zones économiques exclusives des Etats de l'aire de répartition est nécessaire pour améliorer les données concernant les prises accidentelles, quantitativement et qualitativement. Actuellement, le rôle de la plupart des observateurs présents sur les bateaux est surtout d'enregistrer des données sur les prises d'espèces ciblées.

Dans la mesure du possible, les carcasses des oiseaux tués devraient être conservées pour en déterminer l'espèce, la provenance, l'âge et le sexe. Les oiseaux bagués devraient être signalés.

### 5. Etats de l'aire de répartition (\*Sites de reproduction)

Nouvelle Zélande\*, Argentine, Australie, Chili, eaux internationales (mers australes, océan Pacifique, océan Atlantique)

### 6. Commentaires des Etats de l'aire de répartition

### 7. Remarques supplémentaires

Cette espèce est considérée par Collar *et al.* (1994) comme étant pratiquement menacée.

### 8. Références

Voir le document de référence à la fin du document pp. 191-196.